



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 2 avril 2021

Concertation préalable du public sur le projet du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables d'Occitanie

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, sur la proposition du réseau de transport d'électricité (RTE) et après une première année de préparation par les services, a pu fixer en fin d'année 2020 **la capacité globale de raccordement pour le Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) de la région Occitanie à 6,8 GW à l'horizon 2030.**

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, est chargé de l'élaboration du S3REnR, en accord avec les gestionnaires des réseaux publics de distribution d'électricité. **L'enjeu de ce schéma est d'adapter le réseau électrique au développement des énergies renouvelables.** Ainsi, il identifie les aménagements à prévoir sur le réseau dans les dix années à venir pour raccorder les futures installations de production d'électricité renouvelable et acheminer cette production vers les zones de consommation.

Une concertation préalable du public sur le projet de S3REnR Occitanie est organisée par RTE. Elle se déroulera de manière dématérialisée :

- **À partir du 1^{er} avril 2021, la consultation des documents supports de la concertation sera possible** sur le site internet dédié au S3REnR Occitanie : www.raccordement-enr-occitanie.fr.

L'ensemble des informations sur le S3REnR et les modalités de participation à la concertation y sont décrites.

- **Entre le 8 avril 2021 et le 20 mai 2021**, élus, collectivités, services, associations, acteurs socio-économiques et citoyens seront invités à formuler leurs observations et propositions sur le projet de schéma et à échanger avec l'équipe RTE.

Afin de permettre un accès le plus large possible à la concertation, **un dispositif de rendez-vous téléphoniques sera mis en place tous les lundi et jeudi à partir du 12 avril.** De plus, les documents soumis à concertation pourront être envoyés par courrier postal.

Une réunion de lancement de la concertation sera organisée le 8 avril de 18h00 à 19h30 en visioconférence, elle est ouverte à tous. Pour s'y inscrire et recevoir le lien de connexion à cette réunion, rendez-vous à compter du 1^{er} avril sur le site dédié au S3REnR Occitanie.

Une réunion de clôture sera organisée le 20 mai de 18h00 à 19h30.

Le S3REnR permettra le développement des énergies renouvelables en Occitanie, conformément à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et à la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) d'avril 2020. Elles visent à décarboner et diversifier le mix énergétique, notamment via le développement des énergies renouvelables, pour atteindre une décarbonation complète de l'énergie en 2050.

À cette échéance, l'Occitanie se fixe comme ambition de devenir une région à énergie positive, c'est-à-dire un territoire où l'ensemble des besoins énergétiques est couvert par des productions locales d'énergie renouvelable. Cet objectif implique de diviser par 2 la consommation d'énergie par habitant et de multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable.

Étienne Guyot relève que « dans une région où la couverture de la consommation par la production renouvelable approche 50 %, le sujet des énergies renouvelables est primordial pour le développement durable de la région et sa compétitivité et donc pour tous ses habitants. Il est important que les Occitanes et les Occitans s'expriment. Le plan de relance puis le Contrat de plan État-Région, que nous finalisons activement avec les acteurs, permettront ensuite de concrétiser une partie des objectifs de raccordement au réseau, qui représentent plus de 600 millions d'euros d'investissements attendus. ».

Les énergies renouvelables pourraient générer à cet horizon 24 milliards d'euros de valeur ajoutée en France et représenter 264 000 emplois directs et indirects. Elles sont un levier essentiel de l'économie française en vue de favoriser la création d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires, de décarboner l'économie et de développer les filières en France et en Occitanie.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiques